GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

GARDE NATIONALE

MÉMENTO JNR CLÉS EN MAIN

RÉSERVISTES : S'ENGAGER AU SERVICE DU COLLECTIF

Journées Nationales des Réservistes du samedi 14 octobre au mardi 14 novembre 2023

#JNR2023
#FiersDeNosRéservistes
#GardeNationale

@GardeNatFR
@GardeNatFR
@gardenatfr
@GardeNationale

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

GARDE NATIONALE

Sommaire

Les objectifs des JNR	p. 3
Les évènements possibles	p. 4
Les évènements dématérialisés	p. 5
Les messages à délivrer	p. 6
La communication évènementielle	p. 10
Contacts	p. 11
Liens utiles	p. 12

Les objectifs des JNR

L'évolution du contexte sécuritaire depuis les attentats de 2015 et de 2016 a rappelé l'importance de la participation citoyenne au renforcement de la sécurité nationale. Les réservistes opérationnels sont devenus une composante essentielle de notre outil de défense. C'est dans ce contexte que la Garde nationale a été créée au mois d'octobre 2016. Aujourd'hui, l'engagement de plus de 77 000 réservistes permet en moyenne l'emploi quotidien de plus de 6 000 d'entre eux et l'objectif pour les années à venir est d'augmenter ces chiffres.

1. **Informer sur les possibilités d'engagement offertes par les réserves** du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur. Les évènements organisés au titre des JNR doivent permettre aux organisateurs d'informer le public sur les différents parcours de carrière offerts par la Garde nationale.

2. **Associer les employeurs civils de réservistes.** Les employeurs jouent un rôle important dans la politique de la réserve opérationnelle selon les modalités de mise à disposition des collaborateurs qu'ils définissent au profit de leur engagement, et selon l'environnement de travail qu'ils entretiennent en faveur de la reconnaissance de cet engagement. Cette démarche peut idéalement faire l'objet d'une collaboration et d'un accompagnement par le secrétariat général de la Garde nationale.

3. **Susciter l'adhésion du personnel d'active.** Les réservistes s'engagent pour répondre aux besoins opérationnels des forces armées et des forces de sécurité intérieure. L'attractivité de cet engagement repose donc essentiellement sur l'adhésion et la reconnaissance des autorités susceptibles de les employer ainsi que des camarades d'active aux côtés desquels ils servent. Ces procédés impliquent que la plus large communauté de personnel d'active soit consciente de l'engagement des réservistes et des enjeux sous-tendus.

4. **Sensibiliser l'entourage des réservistes.** Le développement de la notoriété de la Garde nationale doit faire bénéficier aux réservistes d'un environnement favorable, tant professionnellement à l'égard de leurs collègues et de leur chaîne hiérarchique, que sur les plans personnel et familial. Le réserviste exerçant une activité chronophage, son entourage doit prendre la mesure de son engagement et idéalement l'appuyer. Ce mécanisme intensifie par ailleurs le développement du lien entre la Nation, ses forces armées et ses forces de sécurité intérieure.

Les évènements possibles

Dans le cadre du thème modulable retenu cette année, *Réservistes : s'engager au service du collectif*, tous les évènements susceptibles de mettre en valeur l'engagement des réservistes opérationnels, auprès du grand public, des employeurs ou de la jeunesse, sont envisageables.

Une activité de cohésion ouverte au public participant au renforcement de l'esprit d'équipe grâce à un challenge sportif, à une visite d'emprise militaire, à une initiation au secourisme ou à d'autres types de manifestations offrant un cadre d'interactions différent.

Un rallye citoyen sous forme de parcours présentant la défense et la sécurité nationales de manière ludique, intellectuelle et/ou physique. Encadrés par du personnel enseignant et/ou réserviste, des élèves de l'enseignement secondaire peuvent prendre part à des activités pédagogiques afin de les sensibiliser à nos enjeux.

Un forum réserve au sein des établissements d'enseignement afin de toucher les jeunes, grâce à une présentation de la Garde nationale par des réservistes et un témoignage de leur engagement. Ce forum peut être décliné en version réserve-entreprise, en réunissant des entreprises signataires de conventions, des étudiants et des collaborateurs réservistes.

Une prise d'arme ou une cérémonie mettant en valeur l'engagement des réservistes.

Un colloque, une conférence ou une JDC thématique afin d'échanger sur les enjeux de défense et de sécurité impliquant une réflexion sur le rôle des réservistes. Des experts ou des autorités du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur pourront éventuellement être sollicités pour apporter leur vision des questions évoquées.

© BRI YACINE.S/SGGN

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

GARDE NATIONALE

Les évènements dématérialisés

Eu égard au contexte sanitaire, les évènements dématérialisés constituent une alternative intéressante aux manifestations traditionnelles. Les réseaux sociaux facilitent notamment ces projets et permettent d'attirer le jeune public. En s'appuyant sur les différentes communautés en ligne.

Une session *Ask me anything* conduite par un réserviste grâce aux *stories* sur ou . Vous pouvez programmer une session à l'avance au moyen d'une publication et/ou d'une *story*, puis sélectionner celles que vous souhaitez traiter et y répondre en *story* sur une période prédéfinie.

Un reportage, photo ou vidéo, dans les coulisses d'un évènement ciblé permettant de suivre au jour le jour les formations initiales de réservistes qui se tiendront pendant les vacances de la Toussaint ou d'autres activités organisées pendant la période des JNR.

Un jeu concours afin de mettre en concurrence les participants sur un projet innovant, à réaliser dans un temps donné et à restituer sous une forme dématérialisée (support de présentation et/ou visioconférence), permettant d'améliorer le quotidien des réservistes et de leurs unités d'emploi. Ce type d'évènement peut notamment être organisé conjointement avec les acteurs locaux de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Un colloque, une conférence ou une formation dispensée en ligne grâce à des systèmes de visioconférence ou en direct sur les réseaux sociaux.

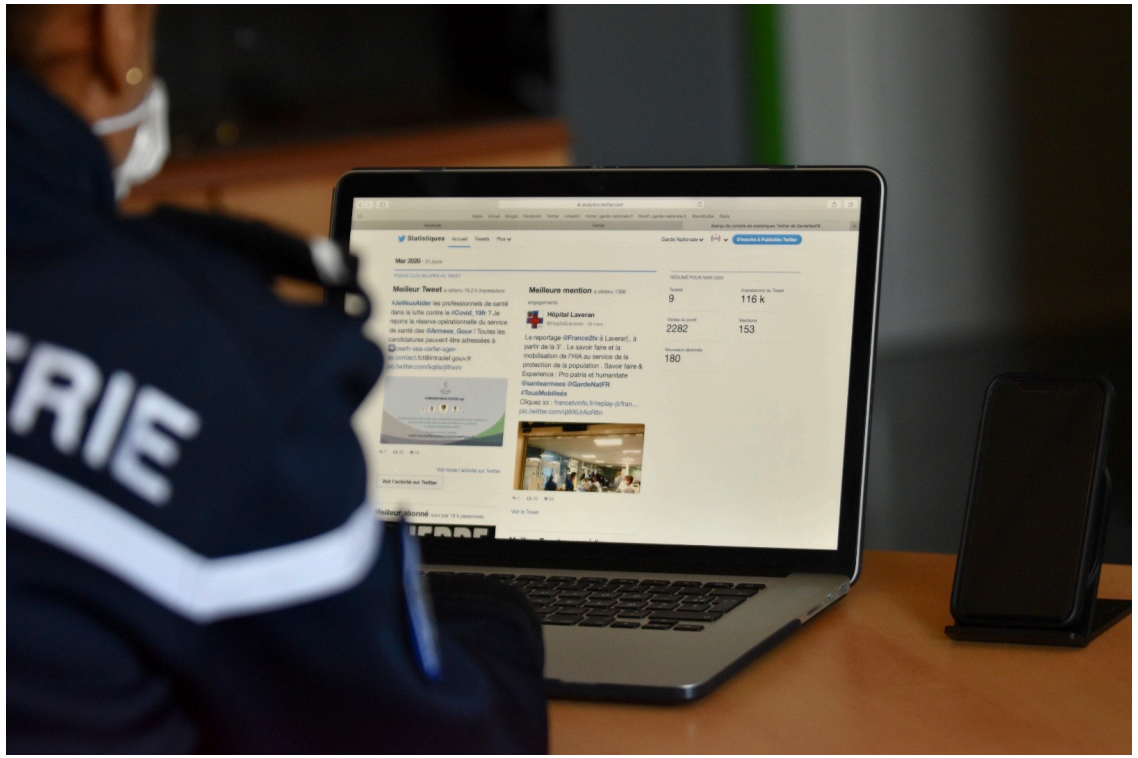

© LTN Daniel F./Garde nationale

Les messages à délivrer (1/4)

Le thème : *Réservistes : s'engager au service du collectif*

➢ Qu'est-ce que l'engagement ?

Suivant la formule de Grand-Robert, il s'agit d'une promesse déterminée envers soi-même et envers les autres, « l'acte de s'engager par promesse ou accord » ; cette première approche peut être aussi abordé comme un acte par lequel l'individu assume les valeurs qu'il a choisies et donne, grâce à ce libre choix, un sens à son existence.
Cet engagement peut être conduit au profit d'une cause (qu'elle soit politique, sociétale, culturelle, humanitaire ou sportive), soit par contribution personnelle (don de temps ou de savoir-faire) soit par apport matériel (don d'argent, don de ressources). Cependant, l'engagement et l'individualisme ne s'excluent pas, mais peuvent, au contraire, mutuellement se stimuler. Les individus tirent une satisfaction personnelle de servir le bien collectif. Chaque individu peut décider d'agir et de s'impliquer au quotidien pour défendre un droit, une liberté ou tout simplement pour venir en aide à autrui. Cette attitude tournée vers l'autre fait alors appel à des valeurs qu'il est nécessaire de diffuser autour de soi, en faisant preuve d'altruisme.
L'engagement est donc de ce fait une action volontaire basée sur des croyances ou des valeurs fondées sur les droits fondamentaux et les libertés publiques. En prenant l'exemple de l'engagement de servir son pays, un individu décide alors de rassembler toutes ses forces afin de le mettre au profit d'une cause supérieure : c'est un engagement gratuit et désintéressé.

© LTT (R) E.Redondo / réserves Air

Les messages à délivrer (2/4)

Le thème : *Réservistes : s'engager au service du collectif*

➢ La signification de se mettre au service du collectif

L'expression "servir le collectif" fait référence à l'idée de servir et de contribuer aux intérêts, aux besoins et au bien-être d'un groupe plus large, qu'il s'agisse d'une communauté, d'une société ou d'une organisation. Le sens du collectif se caractérise, dans le domaine personnel ou professionnel, par le fait de considérer son travail comme une contribution à un ensemble à la fois plus vaste et plus important. L'intérêt collectif passe alors avant son intérêt personnel.

Lorsqu'une personne décide de servir le collectif, elle réalise l'importance de travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs et se concentrer ainsi sur la réalisation de quelque chose au-delà d'elle-même au nom d'un esprit de responsabilité communautaire.

Cette attitude de se mettre au service du collectif est alors un gisement de bénéfices. Elle favorise la formation d'une communauté unifiée et d'un sentiment d'appartenance, facilite la collaboration et le partage des ressources, et aide à résoudre les problèmes plus efficacement et à surmonter les défis collectifs. La somme des individualités est ainsi démultipliée par la cohésion et la construction en équipe. Dans un contexte de difficultés, le collectif doit constituer une force et un soutien, et assurer la sauvegarde des individus, la coordination et la communication pour sécuriser l'action.

Le service à la communauté est donc un acte de générosité et de dévouement au bien commun. C'est une approche essentielle pour construire une société plus harmonieuse où les gens travaillent ensemble pour le bien de tous.

L'action des réservistes se place naturellement au cœur des valeurs d'engagement et de collectivité, valeurs dont ils sont les ambassadeurs au quotidien au bénéfice de nos concitoyens.

Les messages à délivrer (3/4)

La Garde nationale offre une opportunité pragmatique, pratique et valorisante d'engagement opérationnel.

L'engagement dans les réserves opérationnelles des forces armées et des forces de sécurité intérieure est :

- **Pragmatique :** la quasi-totalité des métiers offerts par les forces armées et les forces de sécurité intérieure peuvent être exercés dans le cadre des réserves. Si les réservistes réalisent en moyenne 30 jours d'activité annuellement, **le niveau d'emploi de chacun d'entre eux est déterminé conjointement selon ses disponibilités et les besoins de son autorité d'emploi**. Il peut par ailleurs évoluer avec sa situation personnelle ou professionnelle.

- **Pratique :** le plus souvent intégrés aux unités opérationnelles, **les réservistes prennent part aux missions des forces aux côtés de leurs camarades d'active**. Les réservistes opérationnels des forces armées ont la qualité de militaire dès lors qu'ils exercent des fonctions au titre de leur contrat d'engagement à servir dans la réserve (ESR).

- **Valorisant :** selon les modalités de recrutement, **le réserviste a la possibilité de progresser au sein de son institution**. Ses perspectives peuvent être déterminées par la qualité des services rendus, l'employabilité, l'ancienneté et les qualification civiles et militaires détenues. Le parcours dans la Garde nationale peut par ailleurs être reconnu au titre des études supérieures ou de certaines qualifications particulières (activités privées de sécurité).

Les unités d'emploi intègrent le réserviste de façon optimale afin de garantir l'efficacité de son engagement.

Entre les périodes dédiées à son activité professionnelle principale et son temps personnel, le réserviste dégage de la disponibilité afin de contribuer aux missions des Armées, directions et services, de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale. Intégré au fonctionnement de son unité d'emploi en fonction de son niveau de disponibilité, **il apporte un concours indispensable aux capacités opérationnelles** des forces, en temps normal comme en période de crise. La qualité de la contribution des réservistes et l'efficacité du dispositif de la Garde nationale dépendent néanmoins de la capacité des forces à optimiser l'emploi de leur personnel de réserve et à **garantir leur bonne intégration au sein des effectifs du service actif**.

Les messages à délivrer (4/4)

L'employeur civil du réserviste est un acteur essentiel de l'engagement de ses collaborateurs au profit des forces armées et des forces de sécurité intérieure.

Qu'ils soient réservistes ou non, les employeurs civils peuvent contribuer aux missions des forces armées et des forces de sécurité intérieure. Le niveau d'emploi des réservistes est fortement conditionné par leur disponibilité. Nombre d'entre eux choisissent de ne pas faire part de leur qualité de réserviste à leur employeur et accomplissent leur engagement lors des journées de repos hebdomadaires et des congés payés, parfois au détriment d'une qualité de vie familiale convenable.

Les employeurs peuvent donc accorder à leurs collaborateurs un cadre propice à cet engagement, tant sur le plan juridique (congés supplémentaires, rémunérés à leur convenance, partiellement ou en totalité, délais de préavis réduits) que sociétal (prise de conscience et reconnaissance de l'engagement par les collègues non-réservistes).

L'employeur peut être accompagné dans cette démarche par un correspondant *Garde nationale-entreprise* (CGNE) et le bureau partenariats et relations avec les employeurs (BPRE) du secrétariat général de la Garde nationale, et formaliser cette coopération en signant une convention de soutien à la politique de la réserve opérationnelle avec la ministre des armées.

La Garde nationale est une forme nouvelle de mobilisation des citoyennes et des citoyens.

L'engagement dans les réserves constitue une manière unique, originale et utile de servir son pays. C'est faire le choix civique de consacrer une partie de son temps à la défense et à la sécurité des Français et des Françaises. La contribution des réservistes aux missions des forces est désormais incontournable et leur engagement mérite le respect, la reconnaissance et le soutien de l'ensemble des concitoyens, et plus particulièrement de leur entourage. **Permettre à l'environnement proche de chaque volontaire de prendre la mesure de cet engagement, c'est favoriser la cohésion nationale et l'esprit de résilience** en s'appuyant sur des valeurs communes, telles que le civisme, la cohésion, le patriotisme, ou l'esprit de service public.

La communication évènementielle

La couverture presse de l'évènement peut être assurée en lien avec le bureau communication et notoriété du secrétariat général de la Garde nationale, notamment grâce à la production d'un communiqué de presse adapté.

La couverture digitale de l'évènement sur les réseaux sociaux permet, en complément du relai médiatique de la presse quotidienne régionale (PQR), d'optimiser la portée de la communication grâce à des actions coordonnées.

| **En utilisant des hashtags dédiés** permettant de diffuser les publications à la plus large audience en créant une synergie avec les autres utilisateurs. Plus le hashtag est utilisé dans des contenus, plus son pouvoir de diffusion est efficace. Le développement de la visibilité des publications sur les réseaux sociaux tient donc largement à l'utilisation de hashtags identiques par l'intégralité de la communauté JNR. Les trois hashtags ci-dessous permettent de développer significativement leur portée :

#JNR2023
#FiersDeNosRéservistes
#GardeNationale

| **En s'appuyant sur les différentes communautés** grâce aux dispositifs de mention. Le bureau communication et notoriété du secrétariat général de la Garde nationale constitue un point d'appui pour le relai les publications comportant les mentions :

@GardeNatFR
@GardeNatFR
@gardenatfr
@GardeNationale

| **En illustrant les contenus** avec des visuels, images ou vidéos, davantage susceptibles de susciter l'intérêt des utilisateurs et d'être relayés.

Afin de garantir la sécurité des intéressés, les bandes, plaques et autres supports patronymiques sont retirés en amont de la captation ou lors du montage. Enfin, l'identification du personnel reposera sur le format « grade, prénom » sans jamais faire mention du nom de famille.

Contacts

Le **correspondant *Garde nationale-entreprise* (CGNE)** de votre département peut vous accompagner dans l'organisation de votre évènement et, au besoin, vous mettre en relation avec les autorités locales et autres partenaires utiles pour l'organisation, notamment :

- Les entreprises partenaires de la défense nationale
- Les régiments, bases, brigades et commissariats
- Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Les correspondants défense des communes et points de contact dans les départements et les régions
- Le groupement de soutien de la base de défense (GSBdD)
- Le trinôme académique
- La direction du service national et de la jeunesse (DSNJ)
- Les associations de réservistes
- Les autorités civiles et militaires locales (DMD, commandants de région, préfets, OGZDS, *etc.*)

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Liens utiles

Un **kit de communication** dématérialisé est également disponible en ligne sur notre site internet et contient notamment tous les éléments nécessaires à la bonne application de la **nouvelle charte graphique gouvernementale**.
https://www.gouvernement.fr/marque-Etat

Toutes les demandes de contact et les questions relatives à la communication de l'évènement peuvent être envoyées à
contact@garde-nationale.gouv.fr.

https://garde-nationale.gouv.fr/documentation/kit-de-communication-jnr